

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2024**

Mairie d'Ussel  
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **4 décembre 2024**  
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **24**  
Nombre de pouvoirs : **5**

Le onze décembre deux-mille-vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 24 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Maryse BADIA ; M. Gilles BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE ; M. Tony CALLA ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; Mme Martine PANNETIER ; Mme Céline PARRAIN ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEIL ; M. Bruno RAYNAUD ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Ont donné procuration 5 membres du Conseil Municipal :

M. Patrick COURTEIX à M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sophie RIBEIRO à Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; Mme Tessa SAUBESTY à M. Gilles BARBE ; Mme Françoise TALVARD à Mme Elisabeth VENTADOUR et Mme Patricia TILLET à M. Yoann FIANCETTE.

Secrétaire de séance : Mme Sandra DELIBIT

**Numéro :** DL20241211-035

**Matière :** 4.1.1 - Fonction publique – personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T. – création

**Objet :** CREATION DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code Général de la Fonction Publique, et notamment son article L 313-1,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la création :**

- D'un poste à temps non complet à 33/35e dans le cadre d'emploi des Adjoints Territoriaux d'Animation, susceptible d'être occupé par tout membre du cadre d'emploi ;
- D'inscrire les crédits au budget de la collectivité.

**Fait en Mairie d'Ussel, le 11 décembre 2024**



Le Maire,  
Vice-Président du  
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE

Le Secrétaire de séance,

Sandra DELIBIT

Accusé de réception en préfecture  
019-211927504-20241211-DL20241211-035-DE  
Date de télétransmission : 16/12/2024  
Date de réception préfecture : 16/12/2024  
Date de mise en ligne : 16/12/2024